

Rapport annuel du président de la FEDERATION FELINE HELVETIQUE Du 1er janvier au 31 décembre 2006



Mesdames et Messieurs,
Chers amis des chats

Le rapport de ma quatrième année d'activité comprend un aperçu des décisions de nos assemblées, le rapport de différentes activités, ainsi qu'un aperçu des décisions et des réalisations du Comité Central concernant nos sections membres, leurs éleveurs et exposants. Il est développé comme suit :

- Assemblée des délégués
- Assemblée des présidents
- Assemblée générale de la FIFe
- Expositions
- Comité Central
- Tâches personnelles

L'assemblée des délégués du 22 avril à Berne

- L'ensemble de nos 13 sections était représenté avec un total de 36 voix.
- Tous les rapports ont été approuvés et décharge a été donnée au Comité Central.
- Pour la nouvelle période d'activité, toutes les fonctions ont été distribuées entre les membres déjà en place et les nouveaux membres.
- Les cotisations et taxes pour l'année 2007 ont été acceptées sans changements et le budget, qui contenait une somme importante pour la protection des chats a été approuvé.
- La proposition du Comité Central concernant la composition de ce dernier a été approuvée.
- Apéro et boissons étaient offerts par la SFT – un grand merci !

Le procès-verbal de l'assemblée a été rédigé par M. Martin Wahl, Vice-président en charge.

L'assemblée des présidents du 7 octobre à Gisikon

- 11 sections ont participé à cette assemblée.
- C'est la section «KLZ» qui a organisé cette assemblée.
- De nouveaux lieux et de nouvelles dates d'exposition, ainsi que des mutations, ont été approuvés.
- Aucune proposition des sections n'a été élaborée à l'attention de l'AG 2007 de la FIFe. Les propositions du CC et de la CT ont été approuvées.
- Notre Vice-président Martin Wahl donna des détails sur le dernier développement du logiciel pour le LOH et le traitement des expositions.
- L'attribution des prix pour le « meilleur chat suisse 2007 » a été attribuée au CCM.

L'apéro et les boissons de l'assemblée étaient offerts par le KLZ, que je remercie bien.

Le procès-verbal de cette assemblée a été rédigé par le Vice-président de la FFH, Martin Wahl et adressé aux sections dans les délais.

L'assemblée générale de la FIFe du 27 et 28 mai à Rome

La FFH y était représentée à par Mme Denise Brügger et moi-même. Un rapport détaillé rédigé par Mme Denise Brügger a été envoyé aux les sections. Ce rapport indique clairement ce qui entre en vigueur au le 1^{er} janvier 2007. Le procès-verbal de la FIFé, pour cette assemblée générale n'est toujours pas sorti !

Les expositions de nos sections

Nos sections ont organisé 23 expositions au total (21 l'année précédente)

-	Lenzburg	14 / 15 janvier	2 expos d'un jour,	2 certificats, KAS
-	Winterthur	04 / 05 février	2 expos d'un jour,	2 certificats, ZL
-	Genève	25 / 26 février	2 expos d'un jour,	2 certificats, SFG
-	Rothenburg	11 / 12 mars	2 expos d'un jour,	2 certificats, SSC
-	ANIMALIA St. Gall	20 / 21 mai	2 expos d'un jour,	2 certificats, RKVO+FFH
-	Delémont	10 / 11 juin	2 expos d'un jour,	2 certificats, SFNJ
-	Horw	01 / 02 juillet	2 expos d'un jour,	2 certificats, KLZ/Sobjcat
-	La Chaux-deFonds	26 / 27 août	2 expos d'un jour,	2 certificats, CCM
-	Neuhausena.Rheinfall	30sept./01.oct.	2 expos d'un jour,	2 certificats, RKVO/ EPCS
-	ANIMALIA Lausanne	14 / 15 octobre	2 expos d'un jour,	2 certificats, CCVV+F/FFH
-	Burgdorf	11 / 12 novembre	2 expos d'un jour,	2 certificats, KECB
-	Locarno	02 / 03 décembre	2 expos d'un jour,	2 certificats, SFT

Toutes les expositions, hormis une ont été organisées à la grande satisfaction des exposants. Malheureusement, pas toutes les sections respectent le règlement d'exposition, qui impose l'envoi au CC et à la CT de toutes les informations relatives à l'exposition prévue.

La distribution des prix pour le « meilleur chat suisse » a eu lieu à l'Animalia à St. Gall.

Le Comité Central

Le CC s'est réuni à 4 reprises. Les procès-verbaux des séances ont été envoyés par courriel aux sections. Lors de la réunion suivant la nouvelle composition du CC, on a établi une distribution détaillée des tâches, ceci a été mis en annexe du procès-verbal. En pratique, la nouvelle composition a très bien fonctionné. Grâce à une distribution plus grande des tâches, certains membres du CC ont été soulagés. Ce qui est très important, vu que tous les membres du CC sont des volontaires exerçant une activité professionnelle et mis a part le Secrétariat du LOH (50%), il n'y a pas aucune autres activités rémunérées.

Une procédure disciplinaire s'est finalement terminée par l'exclusion des personnes Nadja Martinez et Mike Wagner effectuée par la section « KAS ».Par conséquent, ces personnes ne sont plus membres de la FFH et de la FIFé. Des chats de l'élevage de deux éleveurs de club indépendants ont été exclus des expo FFH de l'enregistrement des pedigrees, ainsi que pour l'élevage (saillies). Il s'agit des élevages « Chamäleon » et « Les Lutins de Clemenceau » de Julia Martin et Carin Uebelhart. Mme Martin a été exclue de la FFH en 2001.

Une autre plainte a pu être résolue avec une médiation entre vendeur et acheteur.

Heureusement, il n'y a pas eu d'autres cas à traiter. Quatre sections ont fait un don à une organisation pour la protection des chats, la FFH a versé la part double selon le nouveau règlement. Une autre section a versé son don à une personne privée, qui malheureusement ne répondait pas aux critères de la FFH pour avoir droit à la participation de la FFH.

Tâches personnelles

Un grand nombre de demandes de renseignement arrivent chaque jour exclusivement par e-mail. Les demandes pour des formulaires de membres des sections ont été renvoyées aux sections. Il y a encore trois sections en Suisse romande, qui n'ont pas de liste d'éleveurs sur leur site. C'est pourquoi, je reçois toujours des demandes pour des chatons de races diverses à mon adresse e-mail.

Concernant le retard du LOH (voir le rapport annuel du LOH), il y avait plusieurs réclamations. J'ai suivi chacune d'entre-elles et j'ai pu constater que parfois l'éleveur lui-même était le responsable. Des demandes de pedigree incomplètes, illisibles, des demandes n'ayant pas obtenu "l'Excellent", des pedigrees envoyés à l'éleveur et pas transmis au nouveau propriétaire etc. !

Cette année, il y a eu un nombre particulièrement considérable d'éleveurs en provenance de clubs indépendants qui se sont inscrits dans les sections de la FFH. Cela signifie également que les responsables des sections davantage sollicités et qu'ils doivent attirer l'attention de leurs membres sur les règlements et leurs fonctionnements.

La collaboration avec les collègues du CC s'est déroulée dans une atmosphère très harmonieuse et amicale.

Pour terminer, j'aimerais sincèrement tous vous remercier pour votre engagement envers la FFH et pour le bien-être des chats.

Hermetschwil, le 20 mars 2007

Alfred Wittich, Président de la FFH